

# ATLAS

DE

# MONNAIES GAULOISES

PRÉPARÉ PAR LA

COMMISSION DE TOPOGRAPHIE DES GAULES

ET PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PAR

HENRI DE LA TOUR

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE AU DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>o</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—  
1892

## AVERTISSEMENT

Il nous semble nécessaire de donner quelques éclaircissements sur cet *Atlas de monnaies gauloises*, publié par ordre de M. le ministre de l'instruction publique.

Tout d'abord, il importe de ne pas considérer ce recueil comme l'atlas du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale* paru en 1889.

En 1876, sous le ministère de M. Waddington, la Commission de topographie des Gaules décida de publier un *Catalogue général des monnaies gauloises*. Elle choisit, à cet effet, une sous-commission prise dans son sein et composée de MM. de Sauley, Ch. Robert et A. de Barthélemy, auxquels furent adjoints MM. Chabouillet et Muret. L'ouvrage devait comprendre deux parties : la première, uniquement consacrée à la description des monnaies gauloises du Cabinet de France ; la seconde, à la description des pièces qui, manquant dans ce dépôt, seraient prises dans les collections publiques et privées de la France et de l'étranger. Un atlas général devait compléter et illustrer cette double publication.

La Commission de topographie des Gaules fut dissoute en 1883, avant que le travail fût terminé. MM. Chabouillet et Muret restèrent seuls chargés de poursuivre la publication de la première partie, c'est-à-dire du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*. La seconde partie était demeurée à l'état de projet. En ce qui concerne l'*Atlas*, le travail était très avancé ; la Commission avait déjà fait graver le plus grand nombre des planches, celles qui composent le recueil que nous livrons aujourd'hui au public.

Le but de la Commission — mettre entre les mains des savants un *Corpus* de la numismatique gauloise — est clairement indiqué par le choix même des pièces qui composent cet atlas et qui appartiennent aux collections les plus diverses ; on peut même affirmer que ce but a été à peu près atteint, car il n'est pour ainsi dire pas un type important qui ne soit représenté ici. Mais telle est l'incomparable richesse de la collection du Cabinet de France, que les monnaies empruntées à d'autres collections sont en minorité et ne forment même que l'exception. Ainsi, sur près de deux mille monnaies figurées, à peine y en a-t-il deux cent cinquante dont les originaux aient été pris ailleurs ; encore la plupart de ces pièces se trouvent-elles au Cabinet des médailles, mais représentées par des exemplaires de moins bonne conservation.

Pour ce travail, la Commission de topographie des Gaules a rejeté les procédés photographiques, préférables, il est vrai, à la gravure quand il s'agit de reproduire des monnaies et des médailles en parfait état de conservation, mais inapplicables quand il est question de pièces barbares, mal conservées, et dont le relief a disparu en grande partie par suite de l'usure ou de l'oxydation. La Commission choisit comme graveur M. Dardel, dont le talent était apprécié depuis longtemps par les numismatistes, et dont le nom restera connu, grâce à tous les beaux recueils auxquels il a collaboré. M. Dardel fut guidé dans son travail par E. Muret, chargé à cette même époque du classement et du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, et plus particulièrement par MM. Anatole de Barthélemy et Charles Robert : le premier mettant au service de ses collègues ses recueils de dessins, sa connaissance approfondie de la numismatique gauloise, sa fine et solide critique ; le second apportant, avec le concours de sa grande expérience, la précision et la fidélité de son crayon.

De cette savante collaboration devait naître un monument appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui

s'occupent d'archéologie gauloise. Il suffit de jeter les yeux sur les planches que nous livrons aujourd'hui au public, pour voir avec quelle finesse et quelle entente du style des monnaies la gravure a été exécutée. On pourra tenter de nouvelles classifications, détruire les vieilles théories, renouveler même, je l'admets un instant, la numismatique gauloise tout entière, cet atlas n'en restera pas moins un précieux instrument de travail, en raison du nombre considérable et de la qualité des monuments qui le composent.

Malheureusement, l'ouvrage préparé avec tant de soin restait inachevé. Deux des principaux collaborateurs, MM. Ch. Robert et Muret, moururent à peu de temps d'intervalle; quant à M. Dardel, sa santé altérée lui a rendu depuis longtemps tout à fait impossible un travail quelconque de gravure, même de simple retouche.

Les numismatistes regretteront vivement que M. de Barthélemy, absorbé par d'autres travaux, n'ait pu achever l'œuvre à laquelle il avait concouru; personne n'avait la même autorité scientifique pour présenter ce livre au public.

Au moment où M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts voulut bien — sur la proposition de M. Xavier Charmes, directeur du secrétariat et de la comptabilité — me charger de mener à bonne fin cette publication, le recueil se composait des cinquante-cinq planches actuelles, avec toutes les monnaies gravées, mais sans rien de plus, sans titres, sans numéros, sans références. Retrouver les originaux n'eût été, sans doute, qu'un jeu pour Ch. Robert et Muret, qui avaient fourni à M. Dardel les éléments de ses gravures; mais leur fil conducteur n'avait été légué à personne, il fallait reprendre une à une chaque pièce et chercher péniblement à l'identifier avec l'une des dix mille monnaies de la Bibliothèque nationale ou des autres collections de France les plus connues.

En me faisant l'honneur de me confier cette tâche, M. le ministre a pensé, sans doute, que je devais y être particulièrement préparé par le rangement des monnaies gauloises du Cabinet des médailles, ainsi que par la rédaction des tables développées qui ont été annexées au *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*. Je me suis efforcé de justifier cette confiance, et j'ai pris à cœur de fournir au public les moyens de tirer de ce grand recueil tout le parti possible.

Il eût été superflu de décrire chacune des pièces figurées sur les planches, puisque toutes, sauf de très rares exceptions, avaient été déjà publiées soit dans le *Catalogue* de la Bibliothèque, soit dans quelques autres ouvrages faciles à consulter; il suffisait donc d'indiquer exactement les références. Mais il importait avant tout de renvoyer chaque fois au catalogue de la collection qui a fourni la majorité des pièces et qui, de beaucoup la plus nombreuse, est aussi la plus accessible au public, celle de la Bibliothèque nationale. Nous avons voulu, en un mot, mettre tous les travailleurs à même de contrôler sur nature et par leurs propres yeux, d'une part, les descriptions du *Catalogue* de Muret, et, de l'autre, les gravures de l'*Atlas*. Rien ne s'opposait d'ailleurs à ce que l'on prit ce *Catalogue* comme base de tout le travail: la classification suivie par E. Muret est, en effet, la même dans ses grandes lignes que celle de notre recueil; dès lors, celui-ci vient compléter et en quelque sorte vivifier une œuvre qui ne peut avoir toute son utilité qu'autant qu'elle est accompagnée de planches.

Les numismatistes se rendront facilement compte de la difficulté d'identifier une monnaie, même fidèlement gravée, quand il s'agit de choisir entre quarante ou cinquante exemplaires (1), tous semblables pour les types, tous rangés sous une même description très sommaire et qui ne se distinguent entre eux que par de très faibles différences de poids.

Mais une autre difficulté se présentait, que je ne soupçonnais pas en commençant ce travail; il est nécessaire de la faire connaître. D'après une théorie admise par Ch. Robert et fréquemment appliquée par lui, il est bon de compléter l'image d'une pièce incomplète ou mal conservée à l'aide d'exemplaires plus parfaits en quelques-unes de leurs parties; de créer en quelque sorte une pièce idéale, en s'aidant d'un certain nombre d'exemplaires frustes ou imparfaitement frappés. Ainsi, parfois on constituait une monnaie hybride en empruntant à une pièce son droit, à une autre son revers; quelquefois on allait plus loin encore: plusieurs monnaies servaient à composer une seule face;

(1) Voyez, par exemple, les numéros 1603 à 1632, 3572 à 3516, etc.



par exemple, le droit du numéro 3464 est complété avec le droit du numéro 3467 et devient ainsi la pièce composite de la planche X. J'avais déjà constaté plusieurs fois l'application de ce système, mais j'hésitais encore à l'admettre, quand M. A. de Barthélemy, auquel je confiai mes perplexités, voulut bien me rassurer en me disant que telles étaient en effet les idées admises et souvent appliquées par Ch. Robert.

On peut, assurément, se fier aux dessins de Ch. Robert ; il y a mis toute son habileté d'artiste et toute sa conscience d'archéologue. Néanmoins, j'ai cru devoir signaler au lecteur toutes les monnaies gravées d'après ce système, que j'estime dangereux dans un catalogue ou dans un *Corpus*; car on doit trouver avant tout dans ces sortes de recueils des descriptions et des reproductions dont l'exactitude est la première qualité, et qui permettent de faire en toute certitude et facilité les recherches et les identifications.

Quand il y a doute dans les identifications que je propose, le lecteur est averti par un point d'interrogation placé entre parenthèses à la suite du numéro. Dans les cas très exceptionnels où, après des comparaisons minutieuses et les recherches les plus complètes, il m'a été impossible de retrouver à quelle collection appartient telle monnaie, ou bien d'identifier telle autre monnaie devenue méconnaissable à cause des retouches du graveur, je renvoie, au moyen du sigle *Cf.*, à celui des numéros du *Catalogue* de notre grande collection nationale qui se rapproche le plus de la pièce gravée.

Car, ainsi que je l'ai déjà dit, la base de mon travail est la collection de la Bibliothèque : c'est à elle que je me reporte toujours, respectant, autant que faire se peut, et les classifications établies par E. Muret dans le *Catalogue*, et le travail de la Commission de topographie des Gaules; cherchant à interpréter la pensée de leurs auteurs sans y substituer mes propres jugements; en un mot, prenant telles quelles ces deux œuvres différentes, bien que conçues d'après un même plan, et les reliant le mieux possible.

C'est pour atteindre à une plus grande unité et à une fusion plus complète que j'ai fait précéder ces planches d'une table générale des matières, qui permettra de recourir avec une égale facilité aux planches de l'*Atlas* et au texte de Muret. Parfois il est assez difficile de se mouvoir dans le *Catalogue* et de s'y retrouver, parce que les divisions n'y sont pas nettement précisées et que, chose plus regrettable encore, plusieurs titres manquent, par exemple : *Massilia, Petrocorii, Audecavi, Turones, Calètes*, etc.; ici les divisions sont nettement accusées.

Cette table contient, sous forme de note et après chaque numéro, les rectifications nécessitées par des inexactitudes ou des erreurs matérielles soit dans la gravure (1), soit dans la description correspondante. Mais je ne me suis pas préoccupé de relever quelques omissions légères ou des erreurs de doctrines, ni de prendre parti dans les cas douteux, ni de corriger diverses attributions jugées depuis peu de temps inexactes, par exemple celle des monnaies à la légende *CHICRY*, actuellement données aux *Suessiones*. Je me suis appliqué toutefois à faire disparaître les contradictions apparentes ou réelles qui existent entre les gravures de M. Dardel et le texte de Muret, et j'ai toujours ménagé la suprême ressource de se reporter à l'original en quelque collection qu'il se trouve, afin que le lecteur puisse juger la question en pleine connaissance de cause.

Voici d'ailleurs la liste des collections et des publications citées dans le cours de cet atlas : le Musée de Saint-Germain et celui de Marseille, la *Revue numismatique*, la publication bien connue de M. John Evans (*The Coins of the ancient Britons*), la collection de Ch. Robert (dessins ou pièces originales), la collection de M. A. de Barthélemy, et enfin celle de M. Danicourt, au Musée de Péronne.

Ces quelques éclaircissements fournis, j'ai l'agréable devoir de remercier tous ceux qui m'ont aidé dans mon travail : M. Bertrand, directeur du Musée de Saint-Germain, qui a fait mettre à ma disposition avec la plus extrême bienveillance les monnaies gauloises du Musée dont il a la conservation; M. A. de Barthélemy, dont on aurait aimé voir le nom en tête de cet atlas; M. le conservateur du Musée de Péronne, qui a bien voulu me communiquer toutes les monnaies de la collection Danicourt; M. Langier, le très obligeant conservateur du Cabinet des médailles de la ville de Marseille.

On me permettra enfin d'inscrire encore ici le nom de M. Dardel, l'habile graveur qui a rendu de si grands ser-

(1) Bien des retouches ont été exécutées d'après mes indications sur les planches elles-mêmes, mais je ne pouvais songer, surtout étant privé de l'assistance de M. Dardel, à faire de trop importantes rectifications.

vices à la numismatique, et celui de mon ancien collègue E. Muret : ma pensée se reporte avec tristesse vers cet infatigable travailleur surpris par la mort en pleine activité, avant d'avoir terminé la publication de ce *Catalogue* auquel il donnait tous ses soins, avant même d'avoir classé dans l'ordre établi par lui les nombreuses monnaies de notre collection nationale.

Au moment de livrer ce recueil au public, j'ose espérer que mon labeur, si modeste qu'il soit, ne sera pas inutile ; j'avouerai même que cet espoir m'a soutenu plus d'une fois dans l'œuvre un peu ingrate qui m'avait été confiée.

H. DE LA TOUR.